79e Année. — N° 90. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES SAMEDI 31 MARS 1934.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	6 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	38.00	68.00	130.00
Belgique	35.00	62.00	110.00
Union Postale : Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

REDACTION ..... ROUBAIX 62 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54.
ANNONCES ..... TOURCOING 34, rue Carnot. Tél. 27. LILLE 5, rue Faidherbe. Tél. 528.51. PARIS 12, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.68. MOUSCRON 105, rue de la Station. Tél. 3.44.

CHEQUES POSTAUX 67 LILLE

Le Dimanche du Roubaix-Tourcoing
Hebdomadaire — illustré —
Dix pages d'actualités de centre et deux feuilletons intéressants
20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

MALADIES de la PEAU et VICES du SANG
SPÉCIALITÉS RENOMMÉES
Laboratoire pharmaceutique de la PHARM^IE DU TROCADÉRO ROUBAIX
Docteur VERMARESCH
Envoi gratis sur demande
Mon sirop vénéral

Les fascistes de la sociale

Il y a quelque temps, à cette même place, nous avancions que le danger fasciste n'existait pas en France, et que M. Lebas qui, dans ses journaux, prétendait le contraire, se trompait grossièrement. Eh bien, nous avions tort, avouons-le humblement, et c'est M. Lebas qui avait raison.

Le danger fasciste est une réalité. Il grandit de jour en jour. Il sera demain, si l'on n'y prend garde, une terrible menace aussi bien pour la paix intérieure que pour la paix extérieure.

Seulement, les fascistes français ne sont pas ceux que les lecteurs du *Populaire* croient connaître; ils ne se recrutent pas, comme le déclarent impudemment les chefs socialistes, dans les rangs des républicains. Non, actuellement, ceux qui poussent à la dictature par leur campagne de presse, de tracts et d'affiches; ceux qui embrigadent pour les prochains coups de force et les luttes fratricides de l'avenir toutes les chemises brunes; ceux qui réunissent des armes et des munitions, ceux enfin qui conseillent à leurs troupes d'assaut de se faire la main en fomentant des troubles et en organisant des émeutes, les vrais, les seuls fascistes de France, ce sont les gens d'extrême gauche responsables avec leurs complices de gauche de la situation actuelle et qui, pour sauver leurs partis n'hésitent pas à lancer le pays dans une effroyable aventure révolutionnaire.

D'ailleurs, cette vérité, les socialistes ne craignent plus de l'étaler au grand jour. Pour l'instant, la prudence électorale est abandonnée; on la reprendra plus tard quand la crainte du scrutin obligera à une certaine sagesse. Il est bon d'affirmer de temps en temps les grands principes marxistes et de brandir le drapeau rouge, ne serait-ce que pour redorer le blason où l'« Internationale » quelque peu terni par les scissions tapageuses, les fâcheuses compromissions et l'embourgeoisement de la plupart des dirigeants.

Et puis, il y a la concurrence communiste, concurrence déloyale, osérons-nous dire, puisqu'elle *ose* revendiquer un idéal social qui se rapproche certainement plus du credo de Karl Marx que les idées vagues et inconsistantes noyées dans l'arrivisme féroce des socialistes S.F.I.O.

Le fascisme socialiste est né, chez nous, d'abord du besoin urgent de donner le change aux braves électeurs sur la tolluson avec les bourgeois radicaux pendant la période qui a précédé directement le scandale Stavisky. Les enquêtes ont démontré que la maçonnerie maçonnique et le radicalisme maçonnique avaient partie liée, l'un devant profiter des turpitudes de l'autre pour instaurer, sur les ruines de la République, une dictature révolutionnaire. L'attitude énergique et même héroïque de la population parisienne pendant les journées de fusillades a déjoué ces calculs.

Alors, employant un procédé bien connu, ceux qui s'étaient rendus politiquement responsables des représailles sanglantes de février, désignèrent les victimes au peuple en criant : « A l'assassin ! »

Et pour sauver la Franc-Maçonnerie qui trébuchait dans le sang, le complot fasciste fut inventé. Malheureusement pour eux, les gens du Cartel avaient compté sans les imprudences de certains conjurés qui croquèrent le marmot devant les enquêteurs de la Justice et du Parlement. Et, aujourd'hui, tous les Français qui veulent savoir savent que si la République a couru un danger au début de février, les conjurés étaient tous des gens de gauche et d'extrême-gauche : ministres, députés, hauts fonctionnaires et journalistes cartellistes.

On sait maintenant que les organisations socialistes préparaient et préparent encore le renversement du régime. Les formations révolutionnaires se multiplient; des dépôts d'armes sont créés un peu partout, comme l'ont révélé de récentes perquisitions; des uniformes fascistes sont donnés aux militants; les antimilitaristes S.F.I.O. forment une ermée de guerre civile.

Et pendant que les fascistes de la Sociale s'équipent et s'exercent, la Franc-Maçonnerie travaille dans l'ombre à brouiller les cartes de la politique, et à empêcher la vérité d'être connue, d'éclairer le pays et de l'avertir du danger révolutionnaire.

Louis DARTOIS.

Les fusillades du 6 février

La Commission a procédé à l'audition du maréchal des logis chef Vallade, de la Garde républicaine.

Le témoin fait le récit des divers incidents qui se sont déroulés, rue Royale et qui ont été déjà maintes fois évoqués devant la Commission.

M. Gez, adjudant de la Garde républicaine, est entendu ensuite et fait un récit des scènes auxquelles il a pris part, à la tête de ses vingt-cinq gardes à cheval.

La séance est levée à 17 h. 30. Prochaine séance le 10 avril.

L'avion parapluie

Muni d'une seule aile en forme de parapluie, cet avion peut atterrir à un angle de 60 degrés dans un espace très restreint, à la façon d'un parachute. Il est capable d'une vitesse de 135 milles à l'heure. (Photo N.Y.T.)

La situation du chômage dans le Nord

Le *Journal Officiel* publie les renseignements suivants :

Les 71 fonds de chômage en activité adouent des secours à 38.977 chômeurs (34.894 hommes et 4.083 femmes) ainsi répartis: 9.980 par le fonds départemental groupant 423 communes et 28.997 par les fonds municipaux dont :

Roubaix, 4.091; Tourcoing, 1.333; Halluin, 1.033; Wattrelos, 826; Croix, 733; Cysoing, 473; Wasquehal, 305; Flers, 177; Comines, 164; Mouvaux, 162; Lys, 154; Linselles, 140; Roncq, 121.

En ce qui concerne le chômage partiel, 27 caisses spéciales allouent des secours à 3.321 ouvriers (2.457 hommes et 864 femmes); 939 sont secourus par le fonds départemental groupant 268 communes et 2.382 par les caisses municipales.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 1.850 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 1.258, de quatre jours pour 579 et de cinq jours pour 269 ouvriers et ouvrières.

UN VOYAGE EN EUROPE DU PRINCE ET DE LA PRINCESSE KAYNA

(Mondial Ph. Pr.)

LE PRINCE ET LA PRINCESSE KAYNA DU JAPON *quittent le Japon pour un voyage en Europe*

Le Gouvernement repousserait le projet de fusion entre les compagnies aériennes française et allemande

Paris, 30 mars. — Selon une personnalité généralement bien informée, le Gouvernement français aurait définitivement refusé d'approuver le projet de fusion conclu, le 12 février dernier, entre les Compagnies aériennes française et allemande exploitant les lignes de l'Amérique du Sud.

Il semble, par contre, qu'un projet beaucoup plus vaste, auquel seraient appelés à participer les différents peys intéressés est actuellement à l'étude.

BILLET PARISIEN

LE CABINET D'UNION DEVANT L'EFFORT BUDGÉTAIRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 30 MARS (Minuit).

M. Gaston Doumergue goûte à Tournefeuille les joies d'un repos bien gagné. Dans sa paisible retraite provinciale, il peut tout à loisir mesurer l'étendue des difficultés déjà surmontées par son gouvernement et les obstacles qui restent devant lui. En mettant le pied sur le quai de la gare de Toulouse, il a été accueilli par des journalistes à qui il a déclaré qu'il avait eu l'occasion déjà de faire de bon travail. Cette assertion sera ratifiée par l'opinion publique qui sait à quels périls le pays a échappé en livrant ses destinées, à une heure trouble où l'on sombrait dans l'anarchie, à l'homme le plus qualifié pour diriger un Cabinet d'Union.

M. Gaston Doumergue a ranimé la confiance. Il a sauvé les finances publiques du danger immédiat : celui de la banqueroute. Mais s'il a le droit de juger que les résultats déjà acquis sont encourageants, le Président du Conseil ne se dissimule pas que ce qui a été fait n'est rien à côté de ce qui reste à faire. Le message qu'il a lancé au pays par la T.S.F. prouve que M. Gaston Doumergue sait bien l'âpre et rude chemin qui lui reste à parcourir.

Le vote accéléré du budget a constitué un effort méritoire dont il convient de féliciter le Gouvernement d'Union nationale. Cet effort doit être complété par un autre qui exige plus d'énergie encore de la part de nos dirigeants.

Il doit porter sur les dépenses qu'il convient de comprimer impitoyablement. A cet égard, M. Gaston Doumergue ne veut pas de demi-mesure. Il veut que l'équilibre budgétaire devienne une réalité. Toutefois, il répugne à l'improvisation et c'est pourquoi il a pris le chemin de Tournefeuille avant que le plan économique soit devenu définitif.

Au sujet des anciens combattants, les mesures envisagées à leur égard ont été réservées en application des promesses faites par M. Gaston Doumergue, qui leur a assuré qu'ils seraient frappés les derniers et seulement si la nécessité s'en faisait absolument sentir.

Pour la caisse de garantie des assurances sociales, un conflit existait, on le sait, entre M. Germain-Martin, ministre des Finances, et M. Marquet, ministre du Travail. Le premier voulait diminuer de 400 millions la subvention de 540 millions versée à cette caisse par l'Etat; le second demandait que cette économie de 400 millions fût trouvée, non au détriment de la caisse de garantie, mais sur le fonds de chômage, les disponibilités des assurances sociales étant utilisées pour un temps à des travaux publics.

Ce système a séduit le Président du Conseil et les ministres intéressés ont été chargés de préparer un programme précis qui devra être soumis au Conseil des Ministres.

R...

La convention commerciale franco-suisse

Paris, 30 mars. — Les négociations commerciales qui eu sont déroulées à Berne, du 26 au 29 mars, ont abouti à cette dernière date, à la signature d'une convention de commerce remplaçant celle de 1929, qui avait été dénoncée par le Gouvernement français.

La nouvelle convention et les dispositions en matière de contingents entreront en vigueur à partir du 1er avril.

L'AFFAIRE DE LA MUTUALITÉ DU NORD

Le Parquet de Lille est saisi d'un ordre d'informer

Une note, communiquée dans la soirée de jeudi, par l'agence Havas à tous les journaux, annonçait qu'à la suite de la transmission par le Ministère du Travail, au garde des Sceaux, du dossier concernant la gestion de l'ancien président du Conseil d'administration de l'Union départementale, le Parquet avait décidé l'ouverture d'une information contre M. Georges Petit.

Or, d'après des renseignements pris vendredi matin, au Ministère de la Justice, il aurait été déclaré :

« Il est exact que la garde des Sceaux a décidé de communiquer au Parquet le dossier concernant la gestion du l'Union départementale du Nord, en vue de l'ouverture d'une information judiciaire.

» Cette information est dirigée contre l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, sans désignation de personnalités.

» Il appartiendra au Parquet d'apprécier les faits en vue de la suite à donner. »

La première information fournie par l'agence Havas était-elle inexacte? On pourrait le croire; en tout cas, il convient de remarquer qu'elle émanait du ministère du travail et que le rapport de M. Marquet avait principalement visé la gestion de M. Georges Petit.

Le point de vue du ministère de la Justice aurait-il tout à fait différent? Il serait délicat et prématuré de le penser. Tout porte à croire que la chancellerie voulant, en l'occurrence, aborder le problème sans le moindre parti pris et peser les responsabilités dans une sereine indépendance, a ordonné l'ouverture d'une information contre la personnalité civile de l'Union départementale, quitte à préciser ses poursuites suivant les précisions qui révéleraient l'orientation et le développement de l'instruction.

Quoi qu'il en soit, voici que l'affaire de la Mutualité du Nord passe désormais du domaine administratif dans l'ordre judiciaire. Une information est prescrite, mais il convient de remarquer qu'aucune inculpation n'est, pour le moment, relevée contre qui que ce soit. Pratiquement, l'opinion publique a une tendance à ne point faire de différence entre ces deux termes; il importe cependant, dans l'état actuel des choses, d'établir une distinction qui s'impose.

On aurait pu croire que le dossier de l'affaire devant être transmis par la voie hiérarchique, l'ouverture de l'information prescrite par la chancellerie aurait demandé un certain délai. Il n'en sera rien ; bien au contraire, il semble que l'on tenne en haut lieu, mener rapidement l'enquête judiciaire, car, dès vendredi après-midi, M. Bernay, procureur général de Douai, faisait parvenir à M. Robin, procureur de la République à Lille, le dossier que lui avait transmis la chancellerie.

M. Perrot, juge d'instruction, a été chargé de l'information judiciaire et il a, dès vendredi soir, commencé l'étude du dossier qui lui a été confié.

Les vacances de M. Gaston Doumergue

Toulouse, 30 mars. — M. Gaston Doumergue, président du Conseil, accompagné de Mme Doumergue, est arrivé vendredi matin, à 9 h., en gare de Toulouse.

A la descente de son wagon spécial, il a été reçu sur le quai par MM. Brun, secrétaire général de la préfecture; Lahillonne, chef de cabinet du préfet; Payrau, substitut du procureur de la République, etc.

Le président, qui paraissait très dispos,

(Ph. to N.Y.T.)

M. DOUMERGUE A LA PORTIÈRE DE SON WAGON

en serrant les mains qui se tendaient vers lui, a déclaré, en souriant, qu'il avait fait un excellent voyage.

Quand il est apparu sur le quai extérieur, la foule qui attendait dans la cour a chaleureusement acclamé le président du Conseil, qui, visiblement ému de l'accueil sympathique de ses compatriotes, a salué d'un large coup de chapeau et a pris immédiatement place, avec Mme Doumergue, dans une automobile qui est partie aussitôt pour Tournefeuille, où il va prendre quelques jours d'un repos complet.

LES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

Paris, 30 mars. — Dans les milieux gouvernementaux, on exprime le regret que des informations prématurées aient soulevé l'émotion des fonctionnaires et des pensionnés, à propos de mesures dont jusqu'ici le principe seul a été posé.

Ce n'est que lors de la publication au *Journal Officiel* des décrets-lois que les intéressés connaîtront la portée exacte des mesures envisagées par le ministre des Finances.

Celles-ci n'auront certes pas la brutalité que certains redoutent.

C'est ainsi que les mises à la retraite ne seront faites que dans le cadre de la réforme administrative envisagée par le Gouvernement. Cette réforme, conçue avec beaucoup de souplesse, ébouira à la réduction du nombre des fonctionnaires, mais elle n'aura pas la rigueur immédiate de certains précédents décrets, tels que celui entraînant la suspension du recrutement des fonctionnaires.

Les pensionnés s'inquiètent, à tort, quand ils prennent pour base les chiffres publiés d'une réduction uniforme. On s'efforcera, au contraire, de réaliser, d'abord la justice en mettant tous les pensionnés, sur le même pied. Ce n'est qu'après cette péréquation que les réductions seront calculées, dans la limite des nécessités budgétaires.

Cinq ouvriers sont écrasés sous quatre mille tonnes de pierres à Seilles, près de Liége

Un autre est blessé

Une terrible catastrophe s'est produite vendredi, en Belgique, dans la province de Liége et a causé la mort de cinq braves ouvriers.

On s'apprêtait à faire éclater une mine dans les carrières des Fours à chaux de la Meuse, à Seilles.

Soudain un bruit immense se fit entendre, un long fracas d'écroulement, tandis que le sol était fortement ébranlé. Une masse énorme de quatre mille tonnes de pierres venait de se détacher. La mine avait éclaté prématurément.

Quand, la première émotion passée, on se fut rendu compte de l'importance de l'éboulement, on constate que six ouvriers se trouvaient à l'endroit où il s'était produit. L'un d'eux fut aussitôt dégagé. C'était M. Arthur Lejeune qui avait eu une jambe fracturée par une pierre.

Ses cinq compagnons de travail, malheureusement, avaient été complètement pris sous l'éboulement.

On parvint toutefois, après de durs efforts, à dégager le cadavre de l'un d'eux, M. Jules Gérard.

Les quatre autres victimes qu'on apercoit affreusement broyées sous les décombres, sont MM. Georges Dubois, Adolphe Weutriche, Alphonse Tollet et Victor Dony. Les travaux de déblaiement sont poussés avec prudence, car des rochers menaçent encore de s'écrouler. On ne sait encore comment a pu se produire l'explosion.

LE ROI GEORGE V D'ANGLETERRE :: :: DÉCORE UNE SŒUR INFIRMIÈRE :: :: ::

(Photo N.Y.T.)

LE ROI a remis à SŒUR DOROTHY-LOUISE-THOMAS, *la médaille d'or de l'Ordre civil de l'Empire britannique, pour avoir risqué sa vie en donnant l'alarme lors d'une explosion à l'hôpital de Middlesex.*

A LA RECHERCHE DES ASSASSINS DE M. PRINCE

LA POLICE S'EFFORCE D'ÉTABLIR LE ROLE DE DEUX SUD-AMÉRICAINS COMPARSES DE CARBONE ET SPIRITO

Une auto a été saisie dans un garage de Marseille

Paris, 30 mars. — Matinée calme, en apparence du moins, à la Sûreté générale.

De bonne heure, l'expert Seror, arrivé de Londres, a rendu compte de sa mission.

En quittant la rue des Saussaies, à 10 heures, M. Seror a de nouveau protesté contre certaines indiscrétions de Presse qui ont, dit-il, gêné l'enquête.

Suivant la formalité d'usage, Lussats et Carbonne ont entendu de nouveau au Petit Parquet, la substitut du ce sergies leur signifier le mandat d'arrêt dont ils sont l'objet.

Le « baron » annonçait le « suicide » de M. Prince

D'autre part, un rédacteur de notre confrère le « Jour » a recueilli à Paris un témoignage dont l'importance n'échappera à personne et qui semble établir avec certitude que le baron, s'il n'a pas participé matériellement au crime, étaient tout au moins au courant.

— J'ai vu moi-même, nous affirme ce témoin, le baron de Lussats à Menton, le 20 février à 21 heures. Il était chez un de mes parents. A la stupéfaction du tous, il nous annonça d'un air particulièrement renseigné qu'un conseiller à la Cour, M. Prince, venait de se suicider. Cette aventure nous frappa tous et ce n'est que deux jours plus tard que nous avons appris, par les journaux, le crime de Dijon. Il n'en est pas moins vrai que le baron avait été parfaitement tenu au courant de l'affaire.

Une indication intéressante venue d'Auxerre

Parmi les nombreuses indications reçues au Parquet de Dijon, l'une d'elles, reçue récemment, retient tout particulièrement l'attention des enquêteurs. Elle émane d'un hôtelier d'Auxerre qui déclare ce qui suit :

« Au début de l'après-midi du 21

(Photo N.Y.T.)

GAÉTAN DE LUSSATS *le visage caché par son pardessus, sort de la Sûreté générale, encadré par deux inspecteurs.*

février, deux automobiles s'arrêtèrent devant chez moi. Du la première, une voiture de marque américaine, sont descendus trois individus ; de la seconde, un cabriolet, en descendirent deux autres. Ils déjeunèrent chez moi, réclamèrent tous les journaux et les parcoururent avec avidité. Ils en semblèrent pas trouver l'information qu'ils cherchaient et emportèrent avec eux tous les journaux qu'ils avaient pu trouver.

» Il est à remarquer qu'à cette heure-là aucun journal ne parlait encore du la découverte du corps du conseiller Prince à la Comte-aux-Fées. »

Le témoin a pu fournir le signalement détaillé de ces clients et même le numéro du leurs voitures. S'agirait-il, pour au moins trois d'entre eux, des individus que M. Raout a pris la responsabilité de faire arrêter à Marseille et à Paris ? Les vérifications actuellement en cours nous l'apprendront sans doute bientôt.

Cette déposition confirmerait donc l'existence de cinq individus comme agents de l'assassinat du M. Prince.

On recherche deux Sud-Américains

Les enquêteurs s'efforcent actuellement d'établir le rôle qu'auraient pu jouer, au cours de la soirée du 20 février, deux Sud-Américains, comparses du Carbonne et du Spirito. Ces deux individus, dont on possède le signalement, sont activement recherchés.

D'autre part, les vérifications effectuées ont établi que de Lussats avait bien passé la journée du 23 février à San-Remo, comme l'inculpé l'avait déclaré. Par contre, son alibi en ce qui concerne la soirée du 20 février n'a pu encore être contrôlé.

Deux opérations judiciaires à Marseille

Marseille, 30 mars. — Deux opérations judiciaires ont eu lieu vendredi matin à la suite des arrestations de Spirito à Marseille, de Carbonne et de Lussats à Paris. Ce fut d'abord rue Audimar, en plein centre de la ville, au domicile de Paul Carbonne, que se sont rendus le juge d'instruction Conrchet et son greffier, M. Cals, chef de la Sûreté et ses inspecteurs. La perquisition a été longue et très minutieuse.

Tandis qu'elle se poursuivait, est arrivé le frère de l'inculpé, François Carbonne. Il a vu sans plaisir sans les photographes qui stationnaient de-

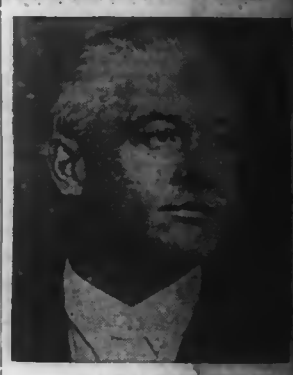

(Photo N.Y.T.)

UN RÉCENT PORTRAIT DE GEORGES HAINQUAIRE dit « JO LA TERREUR »

vant l'immeuble, et les reporters qui attendaient. Il est allé jusqu'à les menacer de les cravacher s'ils prenaient un cliché, même celui de la maison. Etant donné les antécédents de François Carbonne, qui fut condamné à cinq ans de prison pour meurtre d'un navigateur noir, en 1930, mais qui ne fit que quelques mois de prison, le chef de la Sûreté a été mis au courant de ces menaces, à toutes fins utiles.

Au cours de la perquisition, le juge Conrchet a mis sous scellés, une liasse assez volumineuse de papiers, qu'il n'a pas à examiner et qu'il va transmettre au juge d'instruction de Dijon.

MM. Conrchet et Cals se sont rendus ensuite dans un garage du boulevard Michelet pour effectuer la saisie d'une automobile. C'est le Parquet de Dijon, à la suite des investigations de la Sûreté générale, qui a demandé la saisie de cette voiture.

Spirito rit de bon cœur en apprenant son inculpation

Marseille, 30 mars. — A vrai dire, Spirito paraît tellement sûr de son innocence, qu'il a ri de si bon cœur des faits qu'on lui reproche qu'il a étonné ceux-là mêmes qui le croient coupable.

— On me chercherait noise sur d'autres affaires, a-t-il dit, je le comprendrais encore, puisque je vis en marge de la société. Mais avoir assassiné le conseiller Prince ! Ah ! il faudra bien qu'on me rende des comptes. Lorsque je serai libéré, et ce sera bientôt, j'organiserai des meetings pour protester contre le préjudice qui m'est causé.

S'il est aimable avec ses gardes du corps, Spirito ne veut pas admettre la

(Ph. France-Presse)

Une étrange attitude de Carbonne (au second plan) auquel un photographe vient d'arracher le journal avec lequel il dissimulait le visage.

présence des journalistes et des photographes ; aussi entre-t-il de violentes colères lorsqu'il constate que les photographes attendent sa sortie.

Noël Garnier l'ami de Jean Galmot aurait été empoisonné

Toulon, 30 mars. — Un de ses frères a interviewé, à Fréjus, le

L'hôtel des « grandes vedettes »...

VOICI UNE VUE GÉNÉRALE INÉDITE DE LA PRISON DE LA PETITE ROQUETTE (Mondial Ph. Pr.)

où sont actuellement en pension Mme Stavisky, Mme Hoet, Mme Violette Nozière et autres « célébrités » de cour d'assises.